

Postulat du Parti Indépendant Nyonnais pour une amélioration des conditions tarifaires du parking de Perdtemps le samedi

Notre commune a investi ces dernières années pour près de 11 millions de francs de dépenses en faveur de la mobilité.

Avec la mise en service récente des bus au quart d'heure, qui a occasionné la modification de nombreux carrefours, la création de voies réservées au bus et encore l'implantation de nombreux feux de circulation (dont l'efficacité reste à être prouvée) notre Municipalité s'est plu à relever lors de la séance du conseil communal du 2 février 2015 que les dernières mesures de sa politique de mobilité mises en place donnaient satisfaction ; certes, il y a quelques « petits » problèmes à résoudre, mais on nous promet que tout sera rentré dans l'ordre à fin juin.

Les gagnants de ces mesures sont les bus, qui sont à l'heure avec des chauffeurs moins stressés, les usagers des transports publics par rapport à l'offre élargie, les piétons, avec plus de sécurité, et les cyclistes avec un réseau amélioré, ou en voie d'amélioration. Malgré l'ouverture de parking-relais à l'entrée de notre ville, la Municipalité admettait tout de même que les automobilistes étaient les perdants de la nouvelle donne.

Au fur et à mesure des constats, on en arrive à la conclusion que le concept de mobilité a été élaboré sans tenir compte des effets collatéraux qu'il pourrait engendrer. Nous pensons là plus spécialement aux commerces du centre-ville qui ont vu **ces dernières semaines leur clientèle diminuer sensiblement**. Il y a certainement plusieurs raisons à cette situation mais la difficulté d'accéder au centre-ville y est pour beaucoup. Cette diminution est peut-être moins sensible pour les grandes enseignes (et encore..), mais elle l'est, c'est certain, pour les petits commerces qui ont besoin de tous leurs clients, y compris ceux qui se déplacent en voiture et souhaitent pouvoir se parquer à une distance raisonnable de leur lieu d'achat.

Il est navrant d'entendre des habitants des villages alentours vous dire qu'ils ont renoncé à venir faire leurs courses à Nyon et qu'ils préfèrent s'arrêter à Vich ou à Signy. Et pour ceux qui n'ont pas de connaissances habitant ces villages, il suffit d'aller consulter les réseaux sociaux sur le net.

Venons-en maintenant au sujet de ce postulat :

Le parking de Perdtemps est idéalement situé à proximité du centre-ville. Il est payant du lundi au samedi. La première heure de stationnement est gratuite, la seconde coûte fr. 1.00, puis dès la troisième heure le tarif est progressif pour éviter les voitures ventouses. La Municipalité a supprimé à fin 2011 la gratuité de parcage de 12.00 à 14.00. Elle a également adapté (fortement à la hausse) les avantages octroyés aux hôteliers afin que ceux-ci puissent offrir le parking à leurs hôtes. On ne peut donc pas parler là de mesures en faveur des commerçants, bien au contraire.

Le PIN demande, par ce postulat, que la Municipalité **offre une heure supplémentaire de parking gratuit le samedi sur la place Perdtemps**.

L'heure de parking gratuite en plus le samedi permettra aux chalands de faire leurs courses en prenant leur temps sans qu'il leur en coûte trop en frais de parking. Cela pourra aussi inciter les clients-automobilistes à venir faire leurs courses au centre-ville plutôt que de se rendre dans les centres commerciaux situés en périphérie.

Par cette mini-mesure notre commune montrera qu'elle s'intéresse non seulement à la mobilité et au bien-être de ses habitants, mais aussi aux soucis de ses commerçants déjà maintes fois exprimés au Conseil ou relayé par la presse.

Suite à diverses interventions de conseillers, la Municipalité cherche actuellement une solution pour promouvoir l'usage des transports publics. Cette promotion passera nécessairement par la mise en place d'offre spéciales, billets gratuits et autres bonnes idées qui auront un coût certain ; espérons que cela aura un effet bénéfique sur la fréquentation des transports publics.

L'idée proposée dans ce postulat aura, quant à elle, un impact sur les recettes de parking mais qui sera très faible.

Que les choses soient claires et bien comprises: le but de ce postulat n'est pas de favoriser les automobilistes, mais bien de donner un coup de pouce à nos commerçants qui sont la raison d'être d'un centre-ville. La concurrence est vive : internet, centre commerciaux en périphérie (avec parkings gratuits) ou baisse de l'euro ne leur rendent pas la vie facile, nous leur devons bien ce petit soutien. Un centre-ville actif et animé se reflète aussi dans la bonne qualité de vie de notre cité.

Au vu de la nature limitée de ce postulat, et au vu que celui-ci peut être traité très rapidement, nous demandons son renvoi directement à la Municipalité. Nous pensons que la mesure demandée pourrait être prise sans attendre un rapport de la Municipalité. Celui-ci pourrait très bien apparaître dans le cadre d'un rapport sur la mobilité (ou autre) que nous aurons certainement à traiter prochainement.

Nyon, le 28 février 2015.